



## La Société française d'Archéologie, la Société archéologique du Vendômois et les Congrès archéologiques du Vendômois

MADAME HAMON

**Résumé :** *avec les destructions du règne de Louis XVI, puis la Révolution, se cristallise un sentiment patrimonial qui s'exprime, la paix revenue et dès les années 1820, dans la création de sociétés régionales qui se consacrent à l'étude et, bientôt à la défense, des monuments. La Société française d'Archéologie (fondée en 1834) aura une ambition nationale et ses relations avec la Société du Vendômois sont révélatrices du développement de la culture patrimoniale : évolution de l'origine sociale des adhérents dans ces sociétés, changements de centre d'intérêt, collaborations des acteurs locaux avec les institutions nationales (Monuments historiques, École des Chartes...).*

**Mots-clés :** *Sociétés savantes, Patrimoine monumental, Congrès archéologiques, École des Chartes.*

En l'absence de notre présidente, retenue par des problèmes de santé, je vous propose de nous pencher, comme M<sup>me</sup> Arnauld l'avait prévu, sur l'histoire de nos deux sociétés ou plutôt, car je ne connais pas bien la Société archéologique du Vendômois, de jeter un regard rétrospectif un peu plus général sur l'histoire des

sociétés savantes, puis sur celle de la SFA, fondée en 1834, qui, à trois reprises, s'est réunie dans le Loir-et-Cher, en 1872, en 1925 et 1981, et a donc collaboré alors avec votre Société du Vendômois.

Si on fait un peu d'arithmétique, on observe que nos réunions se sont tenues avec un peu plus de cinquante ans d'intervalle, ce qui coïncide bien avec l'anniversaire des 150 ans de votre association. En ajoutant que notre première venue suivait votre création (1862) de dix ans et notre dernière venue date d'il y a quarante ans... le compte est presque bon : il était donc temps de se retrouver aujourd'hui... entre vieilles dames dynamiques.

Nous commencerons par quelques mots donc pour définir la SFA. Il nous faut faire alors un rapide retour en arrière pour rappeler que la sensibilité aux questions de « patrimoine » (j'adopte ici un anachronisme assumé !) est née à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est la combinaison d'une mode de la ruine médiévale, venue d'Angleterre, ravivée par le traumatisme des nombreuses destructions de monuments de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle français. Car les destructions s'enchaînent au temps des Lumières : d'abord celles de la monarchie, les ventes des châteaux royaux par Louis XVI (ainsi le château de Madrid) ; parallèlement, les destructions d'églises parisiennes (les Saints-Innocents par exemple) ; enfin les abandons

d'abbayes, ordonnée par la Commission des Réguliers sur ordre du Parlement. À partir de 1792, les destructions qui ont suivi la vente des Biens Nationaux ont ravivé la douleur de la perte. Dès 1792, les *Antiquités nationales*, publiées par Aubin-Louis Millin, célèbrent la valeur de transmission de ces monuments de la nation.

Les autorités successives ont tenté d'établir un inventaire des édifices à conserver, d'abord dès le Consulat, le Conseil des Bâtiments Civils; puis les ministres de l'Intérieur, par des circulaires, celle du comte de Montalivet en 1810, puis celle du duc Descazes en 1819. En vain, car les services de l'État n'avaient ni les moyens matériels ni les connaissances nécessaires pour établir ces listes. D'où l'émergence dans la société civile d'associations d'érudits et de savants de diverses origines (intellectuelles et sociales) qui se constituent pour dresser cette liste de ce qu'il faut conserver en France. Le mouvement est absolument européen et il serait faux et vaniteux de penser que la France a initié le mouvement.

La Normandie, la plus riche région française, la plus proche de la capitale et de l'Angleterre, est la première à constituer un organisme d'étude archéologique avec le soutien du préfet : la Société des Antiquaires de Normandie naît en 1823, fondée par Arcisse de Caumont, jeune et ambitieux juriste qui va devenir une sorte de ministre du patrimoine. Dès 1824, il publie un *Essai sur l'architecture religieuse du Moyen Âge*. Dès 1831, est fondée, à Toulouse, une grande et influente Société archéologique du Midi de la France qui couvre l'ensemble du Sud-Ouest. Cette émulation incite Arcisse de Caumont, devenu le pape de l'archéologie nationale, à créer en 1834 une instance nationale, la « Société française d'Archéologie pour la conservation et la description des monuments historiques » qui va s'engager dans une politique de sauvetage par lobbying. C'est notre ancêtre direct. En 1835, elle organise son premier Congrès archéologique à Douai, une pratique annuelle qui subsiste depuis lors... On y fait l'inventaire des richesses d'une ville et bientôt d'un département. On y vote des subventions pour le sauvetage d'un élément du patrimoine local en danger.

Les publications de la société, le *Bulletin Monumental*, et le *Congrès archéologique* diffusent les résultats des actions entreprises, études et sauvetages.

En 1839, Caumont initie également un « Institut des Provinces », qui ne veut pas être une fédération des sociétés savantes des provinces, car celles-ci s'opposent à tout centralisme, mais qui permet des actions communes. La relation entre l'Institut et les sociétés savantes naissantes ne semble pas toujours très facile et celui-ci ne survivra pas très longtemps.

Parallèlement, le nouveau ministre de l'Instruction publique, Guizot, avait souligné, dans un discours éloquent adressé au nouveau souverain, le rôle pacificateur que le sauvetage des monuments pouvait jouer dans un pays politiquement divisé. Il avait créé, dès octobre 1830, une mission d'Inspection des Monuments

historiques qui fut confiée à un jeune écrivain, Ludovic Vitet. Celui-ci démissionna en 1834 pour se consacrer à la politique et c'est un autre jeune écrivain qui lui succéda, Prosper Mérimée. Le pape Arcisse de Caumont fut son inspirateur en même temps qu'il était évidemment un concurrent...

Ainsi, la Société française d'Archéologie joua-t-elle, pour les instances patrimoniales publiques ou associatives, le rôle d'une sœur aînée, mais non d'une mère; lorsqu'elle fait son histoire qu'elle publie pour le centenaire, en 1934, elle insiste sur son rôle dans les instances de décision de la Commission des Monuments historiques et sa bonne entente avec les architectes du service avec lequel elle avait de nombreux conflits jusqu'au tour de 1900.

Elle rappelle son influence auprès du clergé, son rôle dans les enseignements des séminaires.

Enfin, elle souligne sa participation à des sauvetages, soit par acquisition directe de monuments, soit par subventions. Enfin, elle signale l'influence de ses présidents successifs : Arcisse de Caumont, de 1834 jusqu'en 1872; Gustave de Cougny, de 1872 à 1875; Léon Palustre, juriste, de 1875 à 1885; Arthur de Mars, de 1885 à 1900, est le premier président ancien élève de l'École des Chartes, ce qui va créer une longue tradition car Lefèvre-Pontalis (1900 à 1923) est également chartiste, très marqué par l'enseignement des maîtres de l'École, Quicherat et Lasteurie, qu'il diffuse à la SFA et dans les instances des Monuments historiques. Le président suivant, l'éminent Marcel Aubert, appartiendra à la même culture.

Celui qui nous intéresse ici, c'est le second président, Gustave de Cougny (1872-1885), car il nous ramène à Vendôme. C'est lui qui organise et préside le Congrès archéologique annuel de 1872 qui se tient à Vendôme à peine la paix revenue. Il est membre de l'Institut des Provinces encore bien vivant; mais Cougny entre bientôt en conflit avec les administrateurs de la SFA à qui il reproche de tout ramener à la Normandie de Caumont. Il démissionne après trois ans de conflit.

J'ignore s'il est membre de la Société du Vendômois, qui existe déjà depuis dix ans, et pour quelles raisons il a choisi Vendôme pour son premier Congrès (le second aura lieu en 1873 à Châteauroux). C'est à vous qu'il appartiendra de compléter cet historique !

\*

Voyons maintenant comment la SFA a abordé les trois congrès successifs qu'elle a tenus en Loir-et-Cher. Signalons d'abord que le département a été plus que d'autres étudié par la SFA. Sa richesse patrimoniale en quantité et en qualité explique cet intérêt marqué. Quelle est la place de la Société dans le Loir-et-Cher en 1872? Les membres de la SFA dans le département se comptent alors sur les doigts des deux mains : 5 propriétaires aristocrates, 2 juristes, 1 curé, 2 professeurs.

Ce premier Congrès (le nombre des participants m'est inconnu, car alors non signalé dans la publication) est organisé en séances thématiques tenues en salle, qui fonctionnent par questions/réponses, puis débat centrés sur la ville de Vendôme et consacrés successivement à : la Préhistoire, les antiquités gallo-romaines, la période féodale, l'histoire des grandes fondations religieuses de Vendôme, le culte des saints locaux, les monuments, principalement les peintures murales, les cloches et le mobilier. Le préfet ouvre la première séance, ce qui souligne l'importance de la Société.

Cinquante-deux ans plus tard, en 1925, le Congrès du Loir-et-Cher a lieu à Blois, nouvelle ville d'accueil, et le territoire de l'étude est étendu à tout le département. On va voir que la thématique est également beaucoup plus clairement centrée sur l'archéologie médiévale et sur la Renaissance. C'est le docteur Lesueur, blésois éminent, conservateur du château, « inspecteur de la SFA » (c'est-à-dire correspondant) pour le Loir-et-Cher, qui dirige le Congrès.

Les membres de la SFA dans le département sont à peine plus nombreux qu'en 1872 : quatorze désormais, dont deux médecins, deux architectes et trois prêtres.

La publication du *Congrès* s'organise en deux parties : le « Guide archéologique » rédigé par Lesueur donne des notices sur tous les éléments importants de Blois ; on y voit apparaître un nouvel intérêt pour les maisons de ville et les monuments du XVII<sup>e</sup> siècle. La seconde partie est constituée par les excursions dans l'ensemble du département qui donnent lieu à des descriptions et analyses rédigées par les spécialistes de la SFA (Marcel Aubert et Deshoulières, directeurs du

*Bulletin Monumental*) ou régionaux (l'abbé Plat, le docteur Lesueur). Curieusement, ce n'est qu'en fin de volume qu'est défini le « programme scientifique » du Congrès. Un équilibre s'est établi entre les rôles respectifs joués par les érudits de la société savante nationale et ceux de la société savante locale, équilibre qui s'exprime bien dans le volume du Congrès.

Et lorsque la SFA revient en 1981, en Loir-et-Cher, le Congrès porte comme titre : *Blésois et Vendômois* : on réunit les deux localisations précédentes ; mais le nom administratif du département a encore disparu. Le principe des excursions et notices reste le même, toujours consacrées aux trois thèmes déjà présents en 1925 : grandes églises médiévales, ruines féodales, châteaux de la Renaissance. La puissance organisatrice, c'est l'archiviste du département.

En revanche, les acteurs ne sont plus les personnalités dirigeantes de la SFA, mais des universitaires dont bon nombre d'élèves et émules d'André Chastel ; également des inspecteurs des Monuments historiques, spécialistes de peintures murales. Mais aucun intervenant de la Société du Vendômois ou érudit du département, dont la participation comme auditeur, reste également inconnue car la liste des congressistes n'est plus jointe à la publication des actes. Le centralisme parisien de l'histoire de l'art pendant cette période apparaît ici nettement...

Je formerai un vœux final : mieux connaître l'activité de votre Société pendant ces années 80 pour savoir quelle leçon pour l'avenir nous pouvons retenir de cette plongée dans les arcanes de nos sociétés respectives...